MÉTALLOS @ L'œuvre

La revue du Syndicat des Métallos

juin 2014



L'héritage des mineurs d'Elliot Lake

Mettons fin au carnage

Recrutement aux casinos

Travailleurs étrangers temporaires

À la mémoire de

Lynn Williams

PM #40006737

Métallos@l'œuvre
juin 2014

Publication officielle du Syndicat des Métallos

Leo W. Gerard président international
Ken Neumann directeur national
Stephen Hunt directeur du district 3
Daniel Roy directeur du district 5
Marty Warren directeur du district 6
Stan Johnson sécretaire-trésorier international
Thomas M. Conway vice-président (Administration)
Fred Redmond vice-président (Relations humaines)
Carol Landry vice-présidente internationale hors-cadre
Jon Geenen vice-président international
Gary Beevers vice-président international



Les directeurs du Syndicat des Métallos au Canada :
Daniel Roy, Ken Neumann, Marty Warren, Stephen Hunt

Clairandrée Cauchy, Brad West, Kim Hume, Denis St. Pierre, Lesley Stodart, Pat Van Horne, Elizabeth Marquis,
corédacteurs/corédactrices
Lesley Stodart, graphiste de Métallos@l'œuvre

Adresser toute demande ou tout article pour le magazine Métallos@l'œuvre au : Syndicat des Métallos
Service des communications du Bureau national des Métallos

Traduction : Services linguistiques Scott

Imprimé avec Encre Bio Renouvelable napim Reg# Sun391

FSC MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C018410

En page couverture : Lynn Williams – une vie extraordinaire et un remarquable chapitre de l'histoire des Métallos.
Photo : Ron Albertson, *The Hamilton Spectator*

Imprimé sur du papier fabriqué par des Métallos.

uswmetallos

Joignez-vous à notre communauté en ligne de militants!

Convention de la Poste-publications n° 40006737
Retourner toute correspondence ne pouvant être livrée au Canada au : Service des communications du Bureau national des Métallos
234, av. Eglinton Est, 8e étage, Toronto, (Ontario) M4P 1K7

UNITED STEELWORKERS USW MÉTALLOS

Lynn R. 1924

S'inspirer d'un h



Des Métallos et des militants progressistes partout en Amérique du Nord ont récemment commémoré une vie extraordinaire et un remarquable chapitre de l'histoire de notre syndicat.

Lynn Russell Williams, qui a assumé les fonctions de président international du Syndicat des Métallos de 1983 à 1994, est décédé le 5 mai à Toronto, à l'âge de 89 ans.

> *Lynn incarnait le meilleur du mouvement ouvrier. Il croyait fermement en la dignité de tous les travailleurs.*

Pour moi et d'innombrables autres Métallos et militants sociaux, Lynn était un ami, un mentor, un modèle et une inspiration. Un héros.

Lynn incarnait le meilleur du mouvement ouvrier. Il croyait fermement en la dignité de tous les travailleurs. Animé d'une passion pour la justice sociale, il s'est dévoué à améliorer la vie des travailleuses et travailleurs ordinaires.

Lynn s'est joint au Syndicat des Métallos à la fin des années 40 alors qu'il travaillait à l'usine de John Inglis à Toronto. Il a gravi les échelons du syndicat, devenant directeur du district 6, puis secrétaire international.

On ne saurait trop insister sur l'immense gratitude que mérite Lynn Williams de la part des membres du Syndicat des Métallos, du fait que ce dernier demeure un des syndicats les plus solides et les plus progressistes qui puisse exister.

Dans les années 80, certaines personnes étaient prêtes à écrire la nécrologie du Syndicat des Métallos. Les fermetures d'usines, les faillites et les mises à pied massives qui se multipliaient décimaient l'industrie sidérurgique nord-américaine. Selon certains observateurs, notre

Williams - 2014

éros des Métallos

syndicat risquait d'être pratiquement anéanti. En 1983, alors que la crise s'aggravait, les Métallos ont dû composer avec le décès soudain du président international, Lloyd McBride.

Les Métallos se sont tournés vers Lynn Williams, alors secrétaire international, lui demandant d'assumer la gigantesque tâche de relever les énormes défis et bouleversements auxquels notre syndicat se voyait confronté.

Lynn a été nommé président international du syndicat à la fin de 1983, devenant le premier Canadien à diriger un important syndicat nord-américain. Il a remporté trois élections successives avant de prendre sa retraite en 1994.

Le Syndicat des Métallos a survécu à cette période tumultueuse en grande partie grâce au leadership et à l'esprit novateur sans précédent de Lynn, qui avait mis au point de nouvelles techniques de négociation, affronté les dirigeants d'entreprises et les responsables politiques, et joué un rôle déterminant dans la restructuration radicale de l'industrie sidérurgique.

Comme se rappelle le président international actuel du Syndicat des Métallos Leo W. Gerard, «Lynn Williams a su tenir la barre du syndicat dans les pires moments. Il a montré qu'il était un leader d'une grande compassion et ingéniosité, obtenant des accords pour aider à sauver tout ce qu'il était possible de l'industrie, tout en préservant les pensions et les avantages sociaux des travailleurs.»

Lynn a fondé l'Organisation des retraités des Métallos (ORME) et contribué à en faire une force en matière de militantisme ouvrier, politique et pour la justice sociale.

En 2005, Lynn a reçu l'Ordre du Canada et, en 2007, la Ville de Toronto a nommé une rue en son honneur. En 2011, Lynn a publié son autobiographie, One Day Longer.

Lynn a maintes fois prouvé qu'il possédait la force, la passion et l'intelligence pour affronter les PDG d'entreprises et les poids lourds politiques. Cependant, son réel plaisir était de travailler avec les membres du syndicat.

«Il ne fait aucun doute que ce qui comptait le plus pour lui était le chaleureux soutien qu'il recevait des membres de la base du Syndicat des Métallos, et il considérait comme un grand privilège de les servir», a déclaré la famille de Lynn dans sa notice nécrologique.

Lynn laisse dans le deuil quatre enfants et onze petits-enfants. Il a été précédé dans la mort par son épouse bien aimée de 53 ans, Audrey.

Solidairement,

Ken Neumann

Les Métallos au CTC
Assemblée du Congrès du travail du Canada. p. 4



Un héritage durable
La grève des mineurs d'Elliot Lake. p. 6



Mettons fin au carnage
La campagne s'accélère. p. 8



Sécurité ferroviaire
Éliminez les failles du système. p. 10



Attaques des conservateurs
Thomas Mulcair défend les travailleuses et travailleurs. p. 11



POUR UN MONDE PLUS JUSTE
Faites passer le mot. p. 12



Un bon pari
Des employés de casinos se joignent aux Métallos. p. 13



Le scandale prend de l'ampleur
Réformer le Programme des travailleurs étrangers. p. 16



Solidarité
Les Métallos affrontent Crown Holdings. p. 17



Un rapport cinglant
Décès évitable à Rio Tinto Alcan. p. 18



Déshabiller Pierre pour habiller Paul
Un méga projet menace des emplois et l'environnement. p. 19



À la recherche de justice
Tragédies aux scieries de la C.-B. p. 20



À noter sur votre calendrier
Bourses d'études, conférences des Métallos. p. 21



Participez!
Campagnes du Syndicat des Métallos. p. 22



Adieu cher ami



«Notre avenir repose sur l'édification partout dans le monde de sociétés démocratiques efficaces où les travailleurs se regroupent et font entendre leur voix.» ***(traduction)***

- Lynn R. Williams, *One Day Longer*

Le CTC s'engage à consolider les initiatives clés

En mai, les délégués à l'Assemblée du Congrès du travail du Canada ont élu de justesse au poste de président Hassan Yussuff, qui a devancé le candidat sortant Ken Georgetti par une marge de 40 voix (2318 c. 2278).

Hassan Yussuff, anciennement secrétaire-trésorier du CTC, a promis de poursuivre les initiatives clés lancées par Ken Georgetti, qui comprennent la campagne de publicité novatrice *Ensemble pour un monde plus juste.*

Pendant sa campagne, Hassan Yussuff a également confirmé l'engagement du CTC à appuyer le NPD, à déloger Stephen Harper et à faire élire Thomas Mulcair aux élections fédérales de 2015.

Le délégués à l'Assemblée du CTC ont aussi soutenu la campagne des Métallos Mettons fin au carnage, Appliquons la loi, notre campagne qui demande une révision complète du Programme des travailleurs étrangers temporaires, ainsi que la grève de la section locale 9176 des Métallos contre Crown Holdings. ■

Faire l'histoire en santé et sécurité





«La chose la plus importante à sortir des mines est le mineur»

– James Ham

Forum de commémoration de la grève des

«La chose la plus importante à sortir des mines est le mineur», a écrit James Ham dans le rapport de la Commission royale sur la santé et la sécurité des travailleurs des mines qu'il a présidée en 1976.

Le Syndicat des Métallos partage cette conviction quarante ans après la grève sauvage qu'avaient déclenchée les mineurs d'uranium d'Elliot Lake pour de meilleures conditions de santé et de sécurité.

La santé et la sécurité, l'autoroute du militantisme syndical

Un grand nombre de militantes et militants du Syndicat des Métallos ont fait leurs débuts lorsqu'ils se sont joints à un comité de santé et de sécurité à leur lieu de travail. Des comités mixtes et des lois sur la santé et la sécurité au travail existent partout au pays.

internationale, elle a sciemment maintenu un niveau de poussière bien supérieur à ces niveaux», a écrit Laurel Sefton MacDowell dans son exposé universitaire sur les mineurs d'uranium d'Elliot Lake.

Pourtant, la direction n'a pas prévenu les mineurs des dangers auxquels ils étaient exposés.

Les Métallos avaient autorisé l'établissement de comités de sécurité dans toutes ses sections



Marty Warren, directeur du district 6 du Syndicat des Métallos, et Stephen Hunt, directeur du district 3, Paul Falkowski, métallo retraité, et Sylvia Boyce, coordonnatrice de la santé, de la sécurité et de l'environnement du district 6, à l'occasion de la nouvelle cérémonie de dédicace du monument en souvenir des mineurs d'Elliot Lake.

Les pierres angulaires de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* :

- Le droit de savoir
- Le droit de participer
- Le droit de refuser un travail dangereux

«Aujourd'hui, tous les travailleurs bénéficient de lois pour les protéger grâce au courage des mineurs d'Elliot Lake. Les mineurs tombaient malade et mouraient de la silicose et du cancer des poumons. Ils ont entrepris une grève sauvage et attiré l'attention de tous, forçant ainsi l'adoption de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*», a raconté Ken Neumann, directeur national du Syndicat des Métallos.

Le syndicat a rendu hommage aux mineurs d'Elliot Lake et souligné le 40e anniversaire de la grève sauvage de 1974 à l'occasion d'un forum d'une durée de trois jours au bureau syndical des Métallos de Sudbury en avril dernier.

Il a fallu des décennies de luttes et de souffrances pour réaliser ces progrès qu'un grand nombre d'entre nous tenons pour acquis aujourd'hui. Ce sont nos mineurs d'Elliot Lake qui ont attiré l'attention sur les maladies et les décès scandaleux qui se produisaient dans les mines.

Les mineurs savaient depuis des années que leur travail les rendait malades et bon nombre en sont morts. Stephen Lewis, chef du NPD de l'Ontario à l'époque, avait qualifiée cette situation «d'histoire d'horreur».

«Depuis l'établissement des mines à Elliot Lake, la direction savait que l'extraction de l'uranium était dangereuse, et tout en connaissant les niveaux d'exposition recommandés à l'échelle

locales. Nous demandions aux entreprises et au gouvernement d'améliorer les conditions, d'évaluer les conséquences de l'exposition à l'uranium sur les travailleurs et le public. Nous avions tenu des cliniques médicales pour en faire l'évaluation et enregistrer la capacité pulmonaire et la santé en général des mineurs.

Les entreprises ne faisaient rien, le gouvernement ne faisait rien, mais la pression continuait de monter.

En avril 1974, près de 1 000 mineurs, membres de la section locale 5762 du Syndicat des Métallos, ont déclenché une grève sauvage contre les mines Denison, exigeant de meilleures conditions pour la santé et la sécurité.

mineurs d'Elliot Lake

La Commission Ham

Stephen Lewis et le NPD, en collaboration avec les Métallos, ont exercé des pressions sans relâche sur le gouvernement provincial conservateur de l'époque pour qu'il prenne des mesures. En 1975, le gouvernement a établi la Commission royale sur la santé et la sécurité des travailleurs des mines, que James Ham, professeur d'ingénierie, a présidée.

La Commission Ham a pris la route, visité des mines, entendu les mineurs, les collectivités, le syndicat et l'industrie. Les Métallos ont fait des présentations à chaque audience.

Entre-temps, le ministère de la Santé de l'Ontario présentait des conclusions révélant les risques liés à l'extraction minière de l'uranium à l'occasion d'une conférence en France. Les Métallos présents à la conférence étaient révoltés. Comment l'information que le gouvernement avait refusé de faire connaître aux mineurs mêmes pouvait-elle être colportée au haut d'une tour d'ivoire de l'autre côté de l'océan?

«J'ai témoigné devant la commission et condamné irréfutablement le gouvernement, les entreprises et les institutions comme la Commission des accidents du travail pour leur complicité impitoyable dans les maladies et les décès de centaines et de centaines de mineurs à Sudbury et Elliot Lake», se remémore Stephen Lewis.

En 1976, la commission a publié un rapport comportant 117 recommandations, dont un grand nombre qui étaient exactement ce que les Métallos avaient demandé pendant des années.

En 1978, la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* est entrée en vigueur. Grâce à cette loi, le Canada entrait dans une nouvelle ère au plan de la santé et de la sécurité. La Loi comportait de nombreuses dispositions novatrices qui constituent la base des exigences en matière de santé et de sécurité dans tous les lieux de travail, non pas seulement les mines : le droit de savoir, le droit de participer et le droit de refuser un travail dangereux.

Forum sur Elliot Lake

Le forum soulignant le 40e anniversaire de la grève des mineurs a rassemblé des militants de la santé et de la sécurité, des praticiens, des responsables politiques, des Métallos retraités et des invités spéciaux, dont certains ont vécu les événements des années 70.

Les participantes et participants ont rendu hommage à l'histoire de la grève sauvage des mineurs d'Elliot Lake et de la Commission Ham.

Le forum s'est également penché sur les pratiques actuelles dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement et la campagne du Syndicat des Métallos Mettons fin au Carnage, Appliquons la loi.

«Les mineurs et leur syndicat – notre syndicat – les Métallos, faisaient pression pour des changements, de meilleures lois et un rôle dans leur propre santé et sécurité au travail, a indiqué Marty Warren, directeur du district 6 du Syndicat des Métallos. Nous poursuivons ce travail aujourd'hui. Nous devons faire davantage. Nous devons mettre fin au carnage.»

Les participants ont visité Elliot Lake et dressé une ligne de piquetage symbolique. Les Métallos ont tenu une cérémonie devant le monument dédié aux mineurs afin de reconnaître le courage et le sacrifice des mineurs d'Elliot Lake et de leurs familles.

«Le Syndicat des Métallos est le syndicat de la santé et de la sécurité, a déclaré Ken Neumann. Il a acquis cette réputation grâce à l'histoire des mineurs d'Elliot Lake, qui luttaient pour leur vie.» ■



Reconstitution de la ligne de piquetage dressée pendant la grève sauvage de 1974.

Examen de l'industrie minière

Des travailleuses et travailleurs meurent encore au travail, en particulier dans l'industrie minière. Quatre décès sont survenus aux exploitations de Vale à Sudbury depuis trois ans seulement. Quarante ans après Elliot Lake, réagissant aux pressions continues du Syndicat des Métallos, le gouvernement de l'Ontario a décidé de réexaminer les pratiques en santé, sécurité et prévention dans l'industrie minière de la province. Encore une fois, les Métallos luttent aux premières lignes exigeant des lieux de travail plus sécuritaires.



METTONS FIN AU CARNAGE

Le Syndicat des Métallos déploie sa campagne visant à faire appliquer la Loi Westray partout au Canada

«Mettons fin au carnage, Appliquons la loi», voilà le sujet de l'heure.

En fait, des conseils municipaux partout au Canada adoptent actuellement une motion que le Syndicat des Métallos a rédigée et qui exhorte les procureurs généraux à appliquer la Loi Westray.

La Loi Westray a été adoptée en 2004 afin de veiller à ce que les entreprises, leurs administrateurs et leurs cadres dirigeants soient tenus criminellement responsables en cas de décès et de blessures au travail. Cependant, au cours de la dernière décennie, aucun dirigeant n'a fait de prison, même si jusqu'à 1 000 travailleuses et travailleurs perdent la vie au travail chaque année.

«Il est important que nous fassions appel aux collectivités et conseils municipaux pour renforcer la pression politique sur les provinces afin qu'elles appliquent la loi», a déclaré Ken Neumann, directeur national du Syndicat des Métallos.

Tandis que la campagne des Métallos progresse partout au pays ce printemps, le soutien qu'on lui témoigne est presque unanime (le maire de Toronto Rob Ford est le seul dirigeant municipal au Canada à avoir voté contre la motion).

Des organisations comme les associations de policiers, les fédérations du travail et le syndicat des chefs indiens de la C.-B. ont également appuyé la campagne.

En mai, des milliers de délégués syndicaux de partout au pays ont appuyé notre campagne lors d'une présentation à l'Assemblée du Congrès du travail du Canada à Montréal.

«Le mouvement ouvrier tout entier appuie notre campagne, ce qui est très important», a ajouté Ken Neumann.

En attente du soutien du gouvernement fédéral

Toutefois, le ministre de la Justice Peter MacKay n'a toujours pas accordé son appui à la campagne. La circonscription de Nova-Centre de Peter MacKay a été l'épicentre de l'explosion de la mine Westray, où 26 mineurs ont perdu la vie en 1992.

«L'application de la Loi Westray est la responsabilité des provinces, mais elle nécessite également le leadership du ministre fédéral de la Justice», a fait remarquer Ken Neumann.

Appliquons les modifications Westray

La résolution du Syndicat des Métallos qu'appuient les conseils municipaux dans l'ensemble du pays exhorte les gouvernements provinciaux et territoriaux à faire en sorte que :

- Les forces policières et les procureurs de la Couronne soient renseignés et formés et qu'ils aient l'ordre d'appliquer les modifications Westray.
- La responsabilité des accidents mortels liés à la santé et la sécurité soit confiée à des procureurs spécialisés.
- Il y ait une plus grande coordination entre les forces policières, les procureurs de la Couronne et les organismes de réglementation de la santé et de la sécurité, afin que ces derniers reçoivent la formation leur permettant de faire appel aux forces policières lorsque la possibilité existe que des accusations aux termes des modifications Westray soient justifiées.

Les décès au travail se poursuivent

Deux désastres survenus à des scieries de la Colombie-Britannique constituent des exemples troublants de la nécessité de mener des enquêtes et de faire appliquer la loi convenablement. Quatre travailleurs ont perdu la vie et 43 autres ont subi des blessures. Pourtant, aucune accusation n'a été portée suite aux enquêtes sur les tragédies.

«Les responsables politiques, les procureurs et les forces policières ne peuvent plus fermer les yeux sur la possibilité que les décès et les blessures au travail constituent des crimes, a mentionné le directeur du district 3 du Syndicat des Métallos Stephen Hunt. Le carnage ne cessera pas tant que les meurtriers n'auront pas été arrêtés.»

Un accident mortel survenu en avril à la fonderie de Vale à Sudbury marque le cinquième décès au travail en trois ans aux exploitations minières canadiennes de l'entreprise. Aucune accusation criminelle n'a été portée en relation avec les tragédies.

«De combien de signaux d'alarme le procureur général de l'Ontario a-t-il besoin avant d'instruire les forces policières et les procureurs de mener des enquêtes et d'appliquer la loi pour laquelle nous nous sommes tant battus?», a demandé le directeur du district 6 Marty Warren.

La campagne Mettons fin au carnage gagne de l'ampleur au Québec, a fait savoir le directeur du district 5 Daniel Roy.

«La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec accorde son plein appui au Syndicat des Métallos», a indiqué Daniel Roy.

Un héritage du Syndicat des Métallos

La campagne Mettons fin au carnage témoigne de la longue histoire du Syndicat des Métallos en matière d'intervention pour améliorer la santé et la sécurité, de dire Ken Neumann.

«Nous nous devons, en raison de notre passé, et de manière plus importante, pour notre avenir, de faire en sorte que la Loi Westray fonctionne et mette fin au carnage.» ■

www.appliquezlaloi.ca/fr



Ken Neumann, directeur national du Syndicat des Métallos, et Stephen Hunt, directeur du district 3 du Syndicat des Métallos à la cérémonie de commémoration des mineurs de Westray à New Glasgow (Nouvelle-Écosse).

Action locale

Faites connaître la campagne Mettons fin au carnage, Appliquons la loi auprès de votre collectivité.

- Collaborez à faire adopter une résolution par votre conseil municipal. Communiquez avec la présidente ou le président de votre section locale, votre permanente ou permanent du Syndicat des Métallos, ou avec la coordonnatrice ou le coordonnateur de la santé et de la sécurité de votre district (Ron Corbeil, district 3; René Bellemare, district 5; Sylvia Boyce, district 6; Gerry Leblanc, national).
- Lorsque les conseils municipaux étudieront la résolution, appuyez-en la présentation en vous joignant aux membres du Syndicat des Métallos afin de remplir les salles publiques et de montrer notre détermination à faire progresser la campagne.



TRAGÉD
ÉVITAB

Éliminer les faille
système de sécu

Par suite de l'horrible tragédie survenue à Lac-Mégantic l'été dernier, le Syndicat des Métallos a demandé au gouvernement fédéral de faire preuve d'un plus grand leadership et de s'engager à assurer la sécurité ferroviaire.

Les améliorations à la sécurité doivent comprendre une plus grande participation des syndicats des employés des chemins de fer, a indiqué Richard Boudreault, coordonnateur de la région de Montréal du Syndicat des Métallos, au Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités plus tôt cette année.

Le gouvernement doit améliorer la mise en œuvre, le contrôle et la portée des systèmes de gestion de la sécurité ferroviaire qui s'appliquent aux compagnies de chemin de fer au Canada, a dit Richard Boudreault au comité.

«Cet engagement à faire participer des intervenants clés comme les syndicats est encore plus essentiel lorsque les compagnies de chemin de fer demandent des exemptions à la *Loi sur la sécurité ferroviaire* ou à ses règlements», a indiqué Richard Boudreault, qui a négocié au nom des 75 membres du Syndicat des Métallos au service de la compagnie de chemin de fer Montreal, Maine & Atlantic (MMA).

Le comité parlementaire a entrepris un examen du régime canadien de sécurité des transports après la tragédie survenue l'été dernier à Lac Mégantic. Quarante-sept personnes sont mortes lorsque le train en dérive appartenant à la MMA a foncé au centre de la ville et a explosé.

Le comité fédéral des transports a également entendu des représentants de National Steel Car, dont les 2 000

employés sont des membres de la section locale 7135 du Syndicat des Métallos à Hamilton. La compagnie est le plus ancien fabricant de wagons au Canada et les membres du Syndicat des Métallos pourraient fabriquer des wagons pour remplacer les modèles plus anciens qui seront retirés progressivement, comme ceux que la MMA et d'autres compagnies utilisaient pour transporter des matières dangereuses.

On s'attendait à ce que le comité des transports présente un rapport sur son examen à la Chambre des communes avant l'ajournement des travaux du Parlement pendant le congé d'été prévu à la fin juin.

Le Syndicat des Métallos représente plus de 5 000 employés de chemins de fer au Canada ■



s dans le
rité ferroviaire

PHOTO : Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec



Thomas Mulcair, chef de l'Opposition officielle

PHOTO : Chambre des communes

Le NPD riposte aux attaques de Harper

Le gouvernement conservateur fédéral s'est lancé dans une course contre la montre avant les élections prévues en 2015 pour faire édicter des lois visant à affaiblir les syndicats et à éliminer des dispositions démocratiques clés sur le droit de vote des Canadiens.

Le projet de loi C-525, que les conservateurs ont adopté en avril, vise à donner un avantage aux employeurs afin de leur permettre d'influencer les travailleurs dans le but de mettre en échec les syndicats du secteur fédéral.

Cette loi déstabilisante touche des milliers de membres du Syndicat des Métallos qui travaillent dans des secteurs comme le transport et la sécurité aéroportuaire. La loi exige la tenue d'un vote, sans égard au nombre de cartes d'adhésion syndicale signées, et donne aux employeurs le temps d'exercer une influence indue sur les résultats. Les conservateurs ont rejeté une modification que le NPD avait proposée pour réduire le temps entre la demande d'accréditation et le vote.

Le projet de loi C-377 modifie la Loi de l'impôt sur le revenu afin de forcer les syndicats à présenter des rapports onéreux au gouvernement. Le projet de loi a été renvoyé au Sénat pour une deuxième fois, après que la majorité des conservateurs à la Chambre des communes aient rejeté les modifications que les sénateurs avaient proposées l'année dernière.

La dernière version de la Loi d'exécution du budget modifie le droit des travailleurs de compétence fédérale de refuser un travail dangereux. La loi élimine le processus d'appel et donne au ministre fédéral du Travail le pouvoir de tout simplement désigner un lieu de travail ou un processus comme étant «sécuritaire».

Les conservateurs ont également abusé du processus démocratique en faisant progresser un projet de loi sur la réforme électorale, fortement critiqué et appelé Loi sur des élections injustes.

«Malheureusement, le gouvernement de Stephen Harper n'accorde pas aux travailleurs tout le respect qu'ils méritent. Les conservateurs préfèrent s'attaquer aux droits de négociation collective, à l'équité salariale, à la sécurité de la retraite et aux prestations d'assurance-emploi. Les travailleurs canadiens méritent mieux.» – Thomas Mulcair, chef du NPD. ■

Joignez-vous à la lutte : www.metallos.ca/projetdeloi-525
www.metallos.ca/rejetez377

Passer le mot

Promouvoir l'importance et les avantages des syndicats



Mike Hnatjuk, de la section locale 5328 du Syndicat des Métallos, s'entretient avec Mark Breton, au sujet de la campagne POUR UN MONDE PLUS JUSTE.

Que font les syndicats?

Ils réduisent l'inégalité et renforcent la démocratie. Voilà ce qu'en disent trois rapports que le Centre canadien de politiques alternatives a diffusés dans le cadre d'une série sur les syndicats récemment.

Ces études, et les rapports récents de l'Institut Broadbent, s'ajoutent à l'ensemble des recherches montrant que les syndicats jouent un rôle positif dans notre société et notre économie.

Les rapports arrivent à point, au moment même où nous nous efforçons d'amener un plus grand nombre de personnes à parler de l'importance des syndicats.

Le Syndicat des Métallos s'est joint à l'initiative du Congrès du travail du Canada (CTC) POUR UN MONDE PLUS JUSTE, laquelle vise à ouvrir trois millions de conversations au sujet de l'importance des syndicats. Un deuxième message publicitaire sera télévisé au printemps et à l'été à cet égard.

Le Syndicat des Métallos lance des campagnes POUR UN MONDE PLUS JUSTE dans ses districts 3 et 6, et le district 5 des Métallos appuie une campagne semblable que mène la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ).

Trois séances de formation ont eu lieu à Hamilton, London et Cambridge et d'autres seront offertes aux Métallos à Kingston et à Ottawa.

Mike Hnatjuk, secrétaire financier de la section locale 5328 des Métallos (ArcelorMittal Hamilton Est), était impatient de participer aux séances de formation offertes aux membres du syndicat.

«Il s'agit d'une occasion pour les membres qui veulent en apprendre davantage et commencer à jouer un rôle dans leur syndicat», a indiqué Mike.

Selon lui, il n'est pas difficile d'entreprendre des conversations avec les membres et de faire le lien avec les menaces des conservateurs, à l'échelle provinciale et fédérale, auxquelles les travailleurs et les syndicats sont confrontés.

Le groupe a fixé des affiches POUR UN MONDE PLUS JUSTE dans le lieu de travail, de sorte que lorsque les promoteurs de la campagne s'adressent aux membres, ils ont déjà entendu parler de l'initiative.

«Nous avons appris beaucoup sur nos membres. Ils y participent davantage, l'appuient davantage et ils sont prêts à prendre la parole et à dire un mot en faveur du syndicat», a souligné Mike Hnatjuk.

Vous pouvez télécharger les affiches, les dépliants et d'autres documents sur la campagne POUR UN MONDE PLUS JUSTE à partir du site www.metallos.ca/unmondeplusjuste. ■

UN BON PARI

Des employés de trois casinos se joignent aux Métallos



Il s'agissait d'une petite rencontre typiquement nord-ontarienne. Des amis qui se détendaient autour d'un feu de jardin dans la cour arrière, dégustant une bière, rigolant ensemble et qui, de temps à autre, abordaient une question importante, comme les mérites de se joindre à un syndicat.

Le sujet a pris naissance un soir de l'été dernier dans la cour arrière de la résidence de Wesley Ridler, à Thunder Bay (Ontario). Ce soir-là, assis près du feu de jardin se trouvait Jason Lacko, un ami de la famille et un militant de la section locale 1-2010 du Syndicat des Métallos. À mesure que Jason évoquait les avantages de l'adhésion syndicale, ses paroles trouvaient clairement un écho auprès de Wesley.

«Je ne connaissais pas grand-chose des syndicats, mais plus je parlais avec Jason, plus ce qu'il disait m'apparaissait logique», se rappelle Wesley, un cuisinier au casino de Thunder Bay qu'exploite la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG).

Wesley et bon nombre de ses collègues n'en pouvaient plus de la façon dont l'OLG, un organisme du gouvernement provincial, les traitait.

Après avoir enduré des gels de salaire pendant des années, les employés du casino se trouvaient alors dans l'incertitude face à la proposition de privatiser le casino. Selon eux, non seulement on faisait fi de leurs préoccupations à l'égard de la sécurité d'emploi, des salaires et des conditions de travail, mais on ne les prenait pas au sérieux.

Il est temps de réagir

«La Société n'avait pas beaucoup de considération pour les employés, a indiqué Wesley. Ils nous disaient que nous conserverions nos emplois pendant un an et qu'ils ne savaient pas ce qui nous arriverait par la suite.»



Albert Williams
OLG Casino Sault Ste.Marie

Plus il s'entretenait avec Jason, plus Wesley était convaincu que le temps était venu pour lui et ses collègues de prendre eux-mêmes la situation en main. Les deux amis étaient loin de se douter que leur conversation informelle devant le feu de jardin mènerait sous peu à des campagnes de recrutement fructueuses des Métallos à trois casinos de l'OLG.

Lorsque Wesley a commencé à parler à ses collègues, il a constaté que ces derniers témoignaient un intérêt manifeste à se joindre au syndicat. Les dirigeants de la section locale 1-2010 des Métallos ont immédiatement promis leur appui aux travailleurs du casino. Dès lors, la campagne de recrutement a pris son envol.

Denis Dallaire, un recruteur chevronné des Métallos en Ontario, s'est dit étonné de la détermination du «comité interne» des travailleuses et travailleurs du casino.

«Ce qu'il faut ce sont des gens respectés dans le lieu de travail, qui se soucient de leurs collègues et qui veulent un syndicat pour toutes les bonnes raisons, a déclaré Denis. Voilà le genre de comité que nous avions.»

Relever le défi

Le comité était prêt à relever le défi quand la première vague de soutien a inévitablement diminué et que la tâche d'obtenir la signature des travailleurs a pris un rythme méthodique.

«La tâche était difficile, a précisé Jason Lacko. Puisque nous ne pouvions nous attendre à ce que chaque employé vienne à nous pour signer une carte, nous sommes allés vers eux. Nous avons fait du porte-à-porte, les avons recherchés dans l'annuaire et nous avons fait beaucoup d'appels. Nous avons également repéré un grand nombre d'entre eux sur Facebook.»



Tracy Seagris
OLG Casino Thunder Bay

Le comité interne a entrepris une série de livraisons de dépliants dans les casiers des employés, souvent jusqu'aux petites heures du matin afin d'éviter les regards de la direction.

Lorsque l'étendue du soutien syndical est devenue apparente, l'OLG a frénétiquement cherché à réagir. Les hauts gestionnaires de l'OLG ont visité le casino et tenu de nombreuses réunions du personnel chaque jour pendant plusieurs jours.

Les employés se sont fait dire que, même avec un syndicat, ils ne devaient pas s'attendre à obtenir des hausses salariales en raison du gel des salaires que le gouvernement a décrété. On leur a dit qu'ils auraient à négocier toutes les conditions de leur emploi à partir de zéro.

«Ils nous ont mené la vie dure, a indiqué Wesley, mais nous n'allions pas les laisser s'en tirer ainsi.»

Les employés affrontent l'employeur

Plutôt que de se laisser intimider par la direction, les employés ont consulté des représentants du Syndicat des Métallos, puis ils sont retournés aux réunions du personnel de l'OLG armés de faits et de questions.

«Nous leur avons demandé (aux cadres de l'OLG) si les travailleurs syndiqués aux autres installations de la Société avaient négocié des augmentations, se rappelle Wesley. Ils ont essayé de répondre vaguement parce qu'ils ne voulaient pas admettre que les syndicats à chacune de ces installations avaient négocié un type quelconque d'amélioration salariale.»

Comme les employés enhardis l'ont souligné, seuls les travailleurs non syndiqués se retrouvaient avec des gels de salaires. Ils ont également soulevé d'autres points qui ont énervé la direction, notamment une augmentation salariale de 49 pour cent les cadres dirigeants d'OLG, y compris une rémunération globale du PDG de 673 000 $ qui comprend un boni de 298 000 $!

«Ce fut un moment marquant dans la campagne», a indiqué Wesley.

En novembre 2013, les travailleurs du casino ont voté à une majorité de 70 pour cent en faveur de se joindre aux Métallos.



La victoire inspire les autres travailleurs

La nouvelle de la victoire à Thunder Bay est rapidement parvenue aux autres installations de l'OLG, où les employés ont réalisé qu'ils avaient également besoin d'un syndicat.

«Quand j'en ai entendu parler, j'ai tout de suite compris. Je me suis dit : Qu'attendons-nous?», se souvient Albert Williams, caissier au casino de l'OLG à Sault Ste. Marie.



Wendy Shea
OLG Slots à Georgian Downs

«Ils (l'OLG) ne défendaient plus nos intérêts. Ils allaient nous vendre au plus offrant.»

Impatient d'entreprendre des démarches en vue de la syndicalisation, Albert a rejoint Denis Dallaire, qui lui a indiqué que la première étape consisterait à déterminer si ses collègues témoignaient d'un intérêt à cet égard.

«Albert a rappelé quelques heures plus tard pour me dire : «Beaucoup de personnes veulent se joindre au syndicat, allons-y», raconte Denis en riant.

L'optimisme d'Albert était bien fondé.

«En l'espace d'une semaine et demie, nous avions suffisamment de cartes pour présenter une demande pour la tenue d'un vote (d'accréditation)», a-t-il ajouté avec fierté.

L'OLG a tenté de recourir à une contre-offensive semblable à celle qu'elle avait utilisée à Thunder Bay, mais les travailleurs de Sault Ste. Marie ont riposté en mettant à leur tour la direction sur la défensive.

«Un employé a demandé : ''Comment se fait-il tout à coup, parce qu'on parle de se joindre à un syndicat, que vous vous intéressiez soudainement à nous?"», a mentionné Albert.

Une victoire rapide et décisive

Le 13 décembre, dans les trois semaines qui ont suivi le lancement de la campagne, les employés ont voté à une majorité de 70 pour cent en faveur de devenir des membres du Syndicat des Métallos.

Les victoires à Sault Ste. Marie et à Thunder Bay ont donné un élan fort bien accueilli aux travailleurs des salles de machines à sous de l'OLG à Georgian Downs, dans la municipalité d'Innisfil.

La campagne de syndicalisation des travailleurs d'Innisfil en était à son quatrième mois, et certains travailleurs étaient nerveux face à la contre-attaque de l'OLG.

Dans ce qui s'est avéré un point tournant de la campagne, plus de 100 employés, presque les deux tiers de la main-d'œuvre, ont assisté à une séance d'information que les recruteurs des Métallos Robin Saini et George Casselman avaient organisée.



Roger Wakefield
OLG Slots à Georgian Downs

«Le nombre de travailleuses et travailleurs présents était incroyable et nous avons pu dissiper toutes les fausses rumeurs», a précisé Roger Wakefield, membre du comité interne et technicien de machines à sous au casino d'Innisfil.



Wesley Ridler
OLG Casino Thunder Bay

«Nous sommes retournés aux réunions du personnel de l'OLG et la direction n'était nullement prête pour les questions que nous lui avons posées», a fait remarquer Roger.

Les travailleurs défendent leurs droits

Des employés provocateurs ont librement distribué des dépliants du syndicat à leurs collègues pendant les pauses, défiant les superviseurs qui les avertissaient, à tort, qu'ils ne pouvaient pas le faire.

Dans une remarquable lettre de soutien, les travailleurs des casinos à Thunder Bay et à Sault Ste. Marie ont épaulé leurs collègues d'Innisfil.

«Nous avons remporté nos votes pour nous joindre au syndicat et maintenant nous avons véritablement notre mot à dire dans les décisions qui nous touchent au travail. Vous méritez les mêmes droits», disaient-ils dans la lettre.

«Ces mots étaient très encourageants pour nous, a indiqué Roger Wakefield. Ils ont aidé beaucoup de travailleurs à réaliser qu'ils devraient se joindre au syndicat.»

Suite à la page 16.





Le Programme des travailleurs étrangers embourbé dans le scandale

La campagne des Métallos visant des modifications fondamentales rallie le soutien du public

Dans la foulée des scandales chez McDonald et Tim Horton, le Syndicat des Métallos continue de rallier le soutien du public à l'égard de sa campagne nationale visant des modifications fondamentales au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET).

La campagne des Métallos, Des emplois de qualité pour une meilleure société, réclame une réforme complète du PTET, ainsi qu'un plus grand nombre de programmes de formation efficaces et la création d'emplois pour les Canadiennes et Canadiens, ainsi que des droits accrus pour les travailleurs temporaires.

Notre campagne a marqué une autre victoire ce printemps, alors que d'autres scandales sont ressortis et que des médias ont rapporté une hausse d'environ quatre pour cent des taux de chômage dans l'Ouest du Canada par suite d'une croissance explosive du PTET que le gouvernement conservateur a autorisée.

Les Métallos ont publiquement demandé une suspension à l'échelle nationale de l'embauche de travailleurs aux termes du PTET, alors que les conservateurs et les entreprises se démènent pour réagir à la controverse.

Les conservateurs ont annoncé l'imposition d'une interdiction temporaire aux restaurants qui embauchent un nombre accru de travailleurs étrangers temporaires, une réaction inadéquate qui témoignent de l'approche inefficace et fragmentée du gouvernement à l'égard du PTET truffé de scandales.

McDonald a également décidé de cesser temporairement d'embaucher des travailleurs étrangers temporaires après que des employés canadiens à trois de ses restaurants aient allégué que leurs heures avaient été réduites et, dans certains cas, qu'ils avaient été congédiés.

Le Syndicat des Métallos a aussi aidé à lever le voile sur les mesures abusives des restaurants Tim Horton de la C.-B. et de l'Alberta. Les Métallos ont collaboré au dépôt d'une plainte en matière de droits de la personne au nom des travailleurs qui ont demandé l'aide du syndicat.

Pour en savoir davantage, signez notre pétition et joignez-vous à la campagne en vue de véritables changements au PTET à www.desemploisdequalite.ca ■



Deborah Garratt
OLG Slots à Georgian Downs

Le 22 janvier, les travailleurs d'Innisfil ont voté à une majorité de 66 pour cent en faveur de devenir des Métallos.

En l'espace de deux mois, 580 employés de l'OLG ont joint les rangs du syndicat.

Depuis, les nouveaux Métallos ont élu des comités de négociation pour les représenter dans la négociation de leurs premières conventions collectives.

«Nous sommes impatients de négocier une convention équitable avec l'OLG qui fasse preuve de respect envers les employés», a déclaré Wesley Ridler.

Lorsqu'une convention aura été signée, Wesley pourrait bien porter un toast à la santé de ses collègues Métallos, autour d'un feu de jardin dans sa cour arrière. ■

Un MUR de solidarité

Les tentatives de Crown Holdings, géant manufacturier américain, d'importer son programme antisyndicaliste au Canada se sont frappées à un mur de solidarité édifié par les Métallos.

La lutte extraordinaire des membres de la section locale 9176 à Toronto en est à son 10e mois contre Crown, un des plus grands fabricants de contenants alimentaires et de boissons au monde.

Malgré d'énormes profits, Crown a provoqué une grève à son usine de Toronto en septembre dernier en demandant à ses employés de faire d'importantes concessions.

Au septième mois du conflit, alors que les 120 Métallos affrontaient un hiver brutal sur la ligne de piquetage, Crown croyait être sur le point de briser la grève.

Crown a eu recours à une disposition du droit du travail de l'Ontario pour forcer un vote obligatoire des grévistes sur la dernière offre contractuelle de l'entreprise.

Le vote s'est avéré catégorique : 117 voix contre 1 en faveur de rejeter une offre lourdement chargé de concessions.

«Ils ont cru pouvoir nous affamer. Ils ont eu tort de le croire», a déclaré Ken Hetherton, président de la section locale 9176.

Tout aussi impressionnante est la résistance des grévistes à la demande de Crown d'instaurer une structure salariale à deux niveaux qui créerait une classe marginale de nouveaux travailleurs. Des réductions de 42 pour cent reléguerait de manière permanente les jeunes travailleurs à des postes de survie peu rémunérés.

Suite à leur réjection spectaculaire de l'offre, les membres de la section locale 9176 ont intensifié une campagne mondiale stratégique contre Crown Holdings.

La campagne a compris un boycott des croisières de Carnival Corporation, en raison des liens de Carnival avec Crown Holdings.

Le PDG de Carnival Corporation Arnold Donald est aussi un membre clé du conseil d'administration de Crown Holdings et a appuyé le programme antisyndicaliste de Crown.

Des groupes comprenant la Fédération du travail de l'Ontario, qui compte un million de membres, et l'Association des syndicalistes retraités du Canada, qui en dénombre 500 000, ont appuyé le boycott de Carnival.

Appuyés par IndustriALL et d'autres fédérations internationales du travail, les syndicats qui représentent les travailleurs de Crown dans plusieurs pays ont lancé un plan d'action mondial ciblant les exploitations et les clients de Crown.

Appuyez les membres de la section locale 9176 et renseignez-vous davantage à leur sujet à **www.metallos.ca/crown-holdings.** ■



Membres de la section locale 9176 du Syndicat des Métallos : illustration parfaite de la solidarité.



Le président de la section locale 9490, Hugues Villeneuve et Patrice Harvey le co-président du Comité sur la santé et la sécurité de l'usine ont réagi au rapport de la CSST lors d'une conférence de presse.

Rio Tinto Alcan sévèrement blâmée pour le décès de notre consoeur

La Commission de la santé et de la sécurité du travail a sévèrement blâmé Rio Tinto Alcan pour l'accident survenu le 30 avril 2013 à l'usine d'Alma, qui a coûté la vie à notre consoeur Cyndie Lavoie.

Dans son rapport, la CSST souligne que l'accès à la zone d'entrée de la machine défectueuse sur laquelle s'affairait Cyndie Lavoie aurait dû être sécurisé et que le processus de déblocage de la machine proposé par RTA était déficient. Les conclusions sont limpides : on pointe du doigt la gestion défaillante en santé et sécurité de la compagnie.

La CSST note que les superviseurs ont fait fi de la recommandation d'un conseiller affecté à la santé et la sécurité à l'effet que la grenailleuse en question devrait être cadenassée (afin qu'il ne soit pas possible d'y accéder à moins que le courant électrique soit carrément coupé).

Quelques mois avant l'accident mortel, en janvier, un travailleur s'est blessé au bras en essayant de débloquer la même machine. Malgré cet accident, RTA n'a pas procédé à l'inventaire des risques sur la machine en question «faute de temps», apprend-t-on dans le rapport de la CSST.

«La compagnie a des beaux programmes de santé et sécurité, mais leur application est bien arbitraire. Le risque avait été identifié, les cadres savaient que les travailleurs devaient plus souvent intervenir directement sur cette machine depuis le retour du lockout mais les superviseurs ont choisi de ne pas en tenir compte. Ça a coûté la vie de notre sœur», a réagi le président de la section locale 9490, Hugues Villeneuve.

La compagnie a tenté de tourner rapidement la page sur cet accident mortel, le deuxième décès en deux ans et la cinquième infraction en autant d'années. Pas si vite, réplique le syndicat. «Encore aujourd'hui, nous voyons des procédures de cadenassage contournées afin de mener des interventions sur des machines en marche. «Ce rapport ne nous ramènera pas Cyndie. Mais il doit être pris au sérieux pour que cela n'arrive plus. On le doit à la mémoire de notre collègue et amie. Il n'y a pas de chance à prendre avec la vie et la santé des gens», a conclu Hugues Villeneuve.

Le message de la CSST est limpide : c'est tolérance zéro sur l'accès aux zones dangereuses! ■



Cyndie Lavoie avec sa fille Sara-Ève Lavoie-Brindle.

PHOTO : Stéphane Deschênes

Défendre les droits de la personne dans une économie à faibles salaires

Conférence nationale sur les droits de la personne du Syndicat des Métallos





Cimenterie de Port-Daniel
Déshabiller Pierre pour habiller Paul

Depuis l'annonce en janvier du projet de cimenterie à Port-Daniel en Gaspésie, financé à plus de 50 pour cent par des fonds publics, l'inquiétude est grande chez les travailleurs des quatre cimenteries du Québec. Les syndiqués ont multiplié les interventions et les manifestations lors de la dernière campagne électorale au Québec, pour faire connaître leurs préoccupations des politiciens.



Des Métallos du Québec protestent contre un projet financé par des fonds publics qui menace les emplois et l'environnement.

Le hic, c'est que les quatre cimenteries actuelles fonctionnent à 60 pour cent de leur capacité et effectuent régulièrement des mises à pied temporaires. Si elles fonctionnaient à pleine capacité, elles pourraient donc produire sans problème ce que la nouvelle cimenterie compte produire.

«Nous n'avons rien contre le fait que l'État intervienne dans l'économie. Mais si ça entraîne des pertes d'emplois de l'autre côté, on fait juste brasser de l'air. C'est de l'électoralisme. L'État doit faire preuve d'une responsabilité supérieure, pour ne pas nuire davantage qu'il aide», a fait valoir le directeur québécois des Métallos, Daniel Roy.

Depuis l'annonce, les métallos de Ciment-Québec à Saint-Basile-de-Portneuf et Ciment Lafarge à Saint-Constant ainsi que les syndiqués de Holcim et Colacem membres d'Unifor multiplient les interventions sur la place publique et les manifestations symboliques. Les syndiqués ont d'ailleurs pu sensibiliser le nouveau premier ministre du Québec Philippe Couillard en marge d'un événement partisan. On redoute que les quelque 400 emplois ainsi créés en Gaspésie ne mènent à autant de perte d'emplois dans les autres régions.

En octobre, lors d'une rencontre avec la ministre du Développement économique, les présidents des sections locales 9232 et 6658 Marc Téssier et Éric Boulanger avaient obtenu l'assurance que l'investissement ne serait fait seulement si une étude de marché montrait qu'il n'y avait pas de menace pour les emplois existants. «La seule étude indépendante qu'on a vue conclut qu'il n'y en a pas de marché. […] Nous nous sentons trahis, abandonnés», ont déploré les deux présidents dans une lettre ouverte.

Soulignons par ailleurs que si l'usine de Port-Daniel voit le jour, il s'agira du plus important émeteur de gaz à effet de serre du Québec. On prévoit que les émissions de Co2 représenteront l'équivalent de 2 pour cent de l'ensemble de la production de Co2 du Québec et 10 pour cent des émissions industrielles.

Initié par le gouvernement du Parti québécois, le projet avait été accueilli favorablement par le Parti libéral porté au pouvoir le sept avril. Est-ce que le nouveau gouvernement ira de l'avant, alors que l'entente de financement n'est pas encore signée? ■



«Il était rassurant pour moi de rencontrer tant de confrères et consœurs de diverses cultures de travail et de constater de première main notre incroyable passion collective pour les droits de la personne.»

- Terrie Easter Sheen, de la section locale 2010 du Syndicat des Métallos, qui représente le personnel de l'Université Queen's.



La C.-B. manque à son devoir envers les scieries et leurs familles



Des Métallos et des partisans du syndicat revendiquent la tenue d'une enquête en rapport avec les enquêtes bâclées menées sur les tragédies à deux scieries en Colombie-Britannique.

L'importance de la campagne du Syndicat des Métallos, Mettons fin au carnage, Appliquons la loi, n'a pas échappé aux travailleuses et travailleurs des scieries de la Colombie-Britannique et leurs familles.

«Les travailleurs des scieries et leurs familles veulent être confiants que les organismes responsables de la sécurité au travail font leur travail. À l'heure actuelle, ce n'est pas le cas.»

Le directeur du district 3 des Métallos Stephen Hunt

Le 20 janvier 2012, une explosion est survenue à la scierie de Babine Forest Products à Burns Lake, tuant Carl Charlie et Robert Luggi, et blessant 19 autres travailleurs. Trois mois plus tard, une autre explosion se produit à la scierie de Lakeland Mills à Prince George, où Alan Little et Glenn Roche perdent la vie, et 24 personnes subissent des blessures.

Dans chaque cas, en raison d'enquêtes bâclées, l'avocat de la Couronne a déclaré ne pas vouloir déposer d'accusations criminelles. Une multitude d'organismes gouvernementaux se blâment les uns les autres, tandis que les travailleurs, leurs familles et les collectivités doivent eux-mêmes chercher à obtenir justice.

Le gouvernement de la C.-B. a annoncé que le coroner en chef de la province tiendra un enquête sur l'explosion à Burns Lake et que l'explosion à Prince George pourrait également faire l'objet d'une enquête.

Récemment, l'avocat de la Couronne de la C.-B. a fait savoir qu'il ne déposerait pas d'accusations contre le propriétaire de Lakeland Mills aux termes de la loi sur les accidents de travail de la C.-B.

«Pendant que le gouvernement provincial et ses organismes se jettent le blâme, les travailleurs de notre province demeurent à risque. L'omission d'un si grand nombre d'organismes de prendre des mesures appropriées avant et après l'explosion et celle qui l'a précédée à Burns Lake laissent les victimes, les survivants et tous les travailleurs dans l'incrédulité», a déclaré le directeur du district 3 des Métallos Stephen Hunt.

«Les travailleurs des scieries et leurs familles veulent être confiants que les organismes responsables de la sécurité au travail font leur travail. À l'heure actuelle, ce n'est pas le cas.»

Le Syndicat des Métallos s'est joint aux membres des familles des travailleurs tués et blessés dans les explosions pour demander une enquête ou un examen indépendant sur les explosions et sur le défaut des organismes du gouvernement d'empêcher ces incidents et d'en poursuivre les responsables.

Les Métallos exercent des pressions à tous les paliers de



PHOTO : Prince Geroge Citizen

RÉCLAMER LA JUSTICE

gouvernement, dans l'ensemble du pays, afin qu'ils prennent des mesures pour mettre fin au carnage et faire appliquer la loi, par l'entreprise de la pleine application des modifications Westray au *Code criminel du Canada*. ■



En souvenir de Carl Charlie, membre du Syndicat des Métallos, qui a perdu la vie le 20 janvier 2012 dans l'explosion d'une scierie à Burns Lake (C.-B.).

PHOTO : Kris Durlen

30 juin

Date limite pour les demandes de bourses d'études

Le Syndicat des Métallos offre diverses bourses d'études aux enfants et petits-enfants de nos Métallos. La date limite pour présenter une demande est le 30 juin dans la plupart des cas. Présentez une demande dès maintenant!
www.metallos.ca/travail/education/bourses

11 au 14 août

Notre syndicat à l'œuvre

À noter sur votre calendrier : les dates du Congrès international du Syndicat des Métallos de 2014 à Las Vegas. Le Congrès international est notre chance d'adopter des résolutions pour montrer la voie de l'avenir à notre syndicat. Venez vous laisser inspirer par les réalisations et les initiatives de vos consœurs et confrères, rencontrer des militantes et militants comme vous et entendre des conférencières et conférenciers de renommée mondiale.
www.usw.org/convention

6 au 8 octobre

Emplois sains, corps sains, esprits sains

Inscrivez-vous à la Conférence nationale sur la santé, la sécurité et l'environnement du Syndicat des Métallos qui aura lieu à Toronto du 6 au 8 octobre : Emplois sains, corps sains, esprits sains. Planifiez dès maintenant de vous joindre aux militantes et militants des Métallos à l'occasion de cette conférence stimulante où nous discuterons de certains des nouveaux enjeux auxquels nos membres sont confrontés. Pour renseignements et formulaires d'inscription : www.metallos.ca/sante-securite.

Participez!

Soyez solidaire de votre syndicat. Renseignez-vous davantage et encouragez votre famille et vos collègues à participer aux campagnes suivantes du Syndicat des Métallos.

CAMPAGNES

Mettons fin au carnage. Appliquons la loi.

Campagne pour mettre fin aux décès et aux blessures au travail. Appliquons la Loi Westray. Signez la pétition.
www.appliquezlaloi.ca/fr



POUR UN MONDE PLUS JUSTE

Notre lutte contre les attaques envers les syndicats et nos membres. Entamez une conversation sur la valeur des syndicats. Des syndicats solides créent des collectivités solides.
www.metallos.ca/pourunmondeplusjuste

POUR UN MONDE PLUS JUSTE

Repensons les services de garde

Une campagne sur les répercussions du manque de services de garde publics abordables et de haute qualité. Prenez part à une conversation autour de la table de cuisine.
www.metallos.ca/garderies

Repensons les services de garde

Assez de concessions

Envoyez votre message de soutien aux travailleurs de la section locale 9176 des Métallos qui luttent pour l'équité chez Crown Holdings, une multinationale Américaine.
www.metallos.ca/crown-holdings



Des emplois de qualité pour une meilleure société

Il faut modifier le Programme des travailleurs étrangers temporaires! Racontez votre histoire. www.desemploisdequalite.ca

DES EMPLOIS DE QUALITÉ POUR UNE MEILLEURE SOCIÉTÉ

La sécurité des retraites pour tous

Exercez des pressions auprès de votre député(e) fédéral(e) pour améliorer le Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec. www.metallos.ca/securite-retraites



Une affaire de justice

Aidez à ceux qui subissent des préjudices de la part des sociétés canadiennes à l'étranger et qui cherchent à obtenir justice au Canada.
www.metallos.ca/acces-justice



Soyez au courant des dernières nouvelles et interventions des Métallos. Abonnez-vous à notre bulletin électronique. www.metallos.ca/einfo

Cliquez J'aime les Métallos sur Facebook à www.facebook.com/uswmetallos.